



### Décentralisation

## La mobilisation des ressources reste le gros défi à relever

L'apprentissage de la gouvernance locale est dure ! Il n'est pas uniquement question d'organiser les élections locales pour mettre en place les Conseils municipaux, élire les maires et puis dormir sur ses lauriers. Le plus gros du travail est encore ...



PAGE 3

### DIPLOMATIE

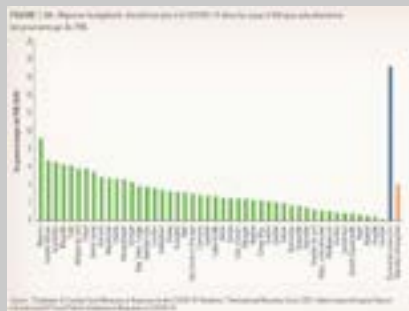


Coopération Afrique-Commission de l'UE

## Le professeur Robert Dussey prend part à la deuxième réunion ministérielle

PAGE 11

### ECONOMIE



Afrique subsaharienne

## Togo, 5e pays qui consacre plus de ressources en réponse à la pandémie

En Afrique subsaharienne, le Togo est le 5e pays qui consacre plus de ressources pour venir à bout de la pandémie du coronavirus. C'est ce qu'indique un rapport préliminaire sur l'adaptation des ...

PAGE 5



### Rapport du FMI

# De bonnes perspectives pour l'économie togolaise

Le Fonds monétaire international (FMI) a publié lundi 25 octobre son rapport sur les perspectives économiques régionales en Afrique subsaharienne. Selon l'institution, la croissance dans cette région devrait ...

PAGE 5

### DERNIERES HEURES

## Messe pour son repos éternel : le début de la fin du calvaire post mortuaire de maître Agboyibo ?

Le samedi 20 novembre 2021, aura lieu à l'église de la Madeleine-place de la Madeleine-Paris 8, une messe pour le repos éternel de maître Apollinaire Yawovi Madji Agboyibo. Cette messe aura lieu, plus d'un an après le décès de l'ancien Premier ministre du Togo. Le « bélier noir » est mort le 30 mai 2020 à Paris en France. Est-ce donc le début de la fin du calvaire post mortuaire pour l'illustre disparu ?

À ce jour, l'on ne connaît pas exactement la date de l'inhumation de maître Yawovi Agboyibo, même si des indiscretions évoquent le mois de décembre 2021. Mais, qu'est-ce qui a bien pu pousser la famille et les proches de l'illustre disparu à attendre plus d'un an avant de donner des signes d'une prochaine inhumation ? Certains parlent de la Covid-19 qui ne permettrait pas d'organiser des funérailles dignes de ce nom.

Mais, il faut faire remarquer que d'autres personnalités importantes du pays, contemporains du natif de Kouvé comme Edem Kodjo, Fambaré Ouattara Natchaba, El Hadj Abass Bonfoh etc..., sont morts pendant la pandémie du coronavirus. L'on n'a pas attendu la fin de la pandémie qui n'est pas pour maintenant, avant de leur offrir des obsèques dignes de ce nom.

La famille et les proches du président du Comité d'action pour le renouveau (Car) ont le droit d'agir comme ils veulent, puisqu'ils sont responsables de tout ce qui adviendra après le décès de ce dernier ...

PAGE 3



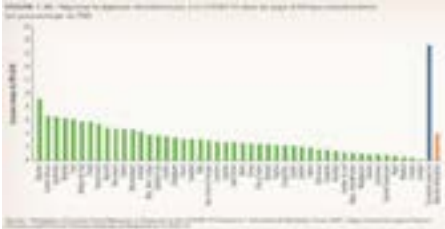

### Zones économiques spéciales

## Pour Kayi Mivedor, ce sont des catalyseurs de l'industrialisation au Togo

Dans une interview accordée à Oxford Business Group, la ministre de la Promotion ...

PAGE 5



 <p>La mobilisation des ressources reste le gros défi à relever</p> <p>Le professeur Robert Doucoure prend part à la discussion ministérielle</p> <p>De bonnes perspectives pour l'économie togolaise</p>	SOMMAIRE	<p>Soudan A chacun son coup d'Etat !</p>  <p>P 4</p>	<p>Afrique subsaharienne Togo, 5e pays qui consacre plus de ressources en réponse à la pandémie</p>  <p>P 5</p>	<p>Combustibles fossiles Les plans des gouvernements sont en décalage avec l'Accord de Paris</p>  <p>P 10</p>
--	----------	---	---	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# De la maçonnerie à la ferme, histoire d'une passion pour la terre et le bétail

**Avec une cinquantaine de bovins et une trentaine de Moutons et Chèvres, le jeune entrepreneur Togolais Abdou Salami Chaban fait désormais partie des agents économiques de la ville de Bafilo dans la région de la Kara. Un succès déjà énorme pour ce jeune maçon qui est également dans la production et le stockage de céréales et qui voit encore plus grand.**

### PARCOURS

Abdou Salami Chaban est titulaire d'un CAP en maçonnerie. Passionné par les animaux et l'élevage depuis son enfance, plus particulièrement les bovins, Salami s'est lancé en 2011 dans un élevage à domicile de bœufs et de moutons et chèvres. Il s'est investi dans sa passion avec ses maigres moyens et sa détermination, a appris les bases théoriques de l'élevage et a perfectionné sa pratique à travers des recherches sur Internet et la consultation de praticiens du domaine. Choix payant. En effet, au Togo, comme ailleurs en Afrique, la demande de produits issus de l'élevage connaît une croissance rapide en raison de la modification des régimes alimentaires entraînée par l'augmentation du revenu disponible. Cependant, cette forte demande a été le premier défi auquel Salami a dû faire face. « Très rapidement, il fallait que je trouve les moyens financiers pour augmenter la taille de mon cheptel », se rappelle-t-il. Mais, Salami voulait aussi diversifier ses sources de revenus et opte pour la production et le stockage de céréales, notamment le maïs.

Dynamique et volontaire, Salami a pu obtenir des prêts informels, mais il n'était pas satisfait. Fort heureusement qu'en Mars 2015, le Chef de l'Etat a lancé le Produit AJSEF (Accès des Jeunes aux

Services Financiers) du FNFI. Les bénéficiaires sont des jeunes d'un âge compris entre 18 et 40 ans, en fin d'apprentissage ou des jeunes diplômés sans emploi ayant envie de se prendre en charge à travers l'auto emploi. Le montant maximum du crédit AJSEF est de 300 000 FCFA pour chacun des deux cycles. Salami saisit cette opportunité, fait les démarches nécessaires et obtient le financement. Avec ce fonds, il se lance effectivement dans la production et le stockage de céréales en complément de son élevage. Avec les bénéfices des premières années, il s'attèle à augmenter la taille de son cheptel.

Les efforts des éleveurs pour accéder aux marchés sont mis à mal par une multitude de problèmes. Par exemple, un retard de croissance et de développement n'est pas anodin. Cela touche non seulement l'apparence extérieure de la bête, mais aussi ses organes vitaux. Si un animal est dénutri au point que cela affecte voire stoppe le développement de ses organes vitaux, la bête ne s'en remettra jamais, même si les conditions alimentaires s'améliorent par la suite. C'est grâce au Financement FNFI que Salami a pu relever ce défi. Il raconte : « Avec le financement FNFI, je me suis lancé dans la production et le stockage de céréales, et je



Abdou Salami Chaban

m'en sors. Mais, je dois avouer que c'est avec les bénéfices de la commercialisation des céréales que je suis parvenu à payer un vétérinaire pour le suivi de mon cheptel. Mes animaux sont robustes et se vendent rapidement au marché ».

En effet, sur les marchés, les animaux doivent être en bonne santé et bien nourris pour se vendre à un bon prix. Pour produire des produits d'une bonne qualité régulière, les animaux ont besoin de façon constante de fourrage, de vaccins et d'autres intrants. S'ils tombent malades ou ont faim, leur production va baisser, et leur valeur marchande baissera. S'ils meurent, ce sera une perte totale pour leur propriétaire. Avec le FNFI, Salami a su donner à ses animaux une nourriture et des soins vétérinaires de qualité supérieure et en quantité plus élevée.

Du fait de la demande en constante évolution, la production mondiale de produits issus du

bétail est en augmentation. Une hausse assurée majoritairement par les fermes et les exploitations comme celles de Salami. Récemment, il a d'ailleurs pu obtenir avec Nkodédé, un financement de 3 millions de FCFA qui lui a permis d'étendre son exploitation agricole et d'acquérir de bons géniteurs. Aujourd'hui, il dispose dans son cheptel de 50 Bovins et de 30 Moutons et Chèvres.

### SURMONTER LES DEFIS

Les intrants de production pour la commercialisation du bétail doivent répondre aux objectifs suivants :

- garder les animaux en bonne santé et prévenir les épidémies.
- maintenir et améliorer la production de viande et de lait.
- faciliter la production de produits sûrs et de qualité.
- répondre aux exigences des consommateurs et être conformes aux réglementations.

Des objectifs qui nécessitent du financement. Pour Salami, l'accès au financement a été le premier des obstacles à la croissance de son cheptel. Mais, depuis quelques années, avec le FNFI et d'autres mécanismes de financements mis en place par le gouvernement, les TPME se trouvent moins restreintes dans l'accès aux capitaux dont elles ont besoin pour croître et se développer. Les produits adaptés existent et les TPME qui se rapprochent du FNFI et d'autres structures étatiques y ont accès. En plus les taux d'intérêt sont avantageux. Comme d'autres jeunes, Salami a fait les démarches nécessaires et a eu du financement grâce au FNFI.

### OBJECTIFS ET CONSEILS AUX JEUNES TOGOLAIS

Le rôle déterminant des TPME qui composent l'immense majorité des entreprises au Togo n'est plus à démontrer, en particulier pour l'emploi. Raison pour laquelle le gouvernement du Togo s'emploie à travers le FNFI à mettre en place des instruments et des dispositifs qui les aideront à accéder plus facilement aux financements dont elles ont besoin. Salami l'a compris. Il dit ceci : « Mon objectif c'est d'avoir une ferme plus grande et avoir du personnel. Je voudrais aussi avoir un jour une charcuterie. Aujourd'hui, avec ce que je vois, je pense que je peux réaliser mon rêve avec le FNFI ». Et il conclue. « Il faut de la volonté et de la témérité pour réussir. Mes jeunes frères, croyez en vos rêves. N'abandonnez jamais. Et surtout, allez vers les structures comme le FNFI »

**Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel**



**fnfi**  
Fonds National de  
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web:  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba  
Edodji Nadia  
Attipoe Edem Kodjo  
Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla  
Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... Mais, comme il n'est pas coutume en Afrique de laisser longtemps un cadavre avant de l'enterrer, certains se posent des questions. D'ailleurs, cela engendre d'énormes dépenses. La famille est peut-être

très riche, mais, comme le disent certains, cet argent ne pouvait pas servir à des causes plus nobles ? par exemple, les habitants du village de maître Agboyibo où il semble que l'on veuille lui construire une tombe luxueuse, ont plusieurs

problèmes sociaux. Cet argent peut servir à leur venir en aide. Loin de nous, l'envie de donner des leçons à qui que ce soit. D'ailleurs, c'est leur argent et ils sont libres d'en disposer comme ils veulent. Sauf que

certaines choses touchent certaines sensibilités.

Quoi qu'il en soit, l'on attend de voir ce qui sera décidé après le 20 novembre. Le souhait est que les événements s'enchaînent rapidement et que l'on en

finisse une fois de bon. Mais, si les gens veulent attendre douze autres mois pour agir, tant mieux. Cela n'aura aucun effet sur le vécu des Togolais. C'est un sujet qui relève de simples convenances.

TM

## Décentralisation

## La mobilisation des ressources reste le gros défi à relever

**L'apprentissage de la gouvernance locale est dure ! Il n'est pas uniquement question d'organiser les élections locales pour mettre en place les Conseils municipaux, élire les maires et puis dormir sur ses lauriers. Le plus gros du travail est encore à venir. Le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, Payadowa Boukpassi, reconnaît qu'il y a beaucoup de difficultés dans le fonctionnement des municipalités. Et le plus gros des défis reste la mobilisation des ressources.**



Le ministre d'Etat Payadowa Boukpassi

Après la période euphorique de la concrétisation de la décentralisation tant

souhaitée, voici venu le moment de faire face aux défis de la gouvernance locale. Ce

n'est pas une mince affaire. C'est l'occasion pour certains opposants d'expérimenter

à une échelle plus réduite, ce que doivent subir régulièrement ceux qui ont la charge de la gouvernance au niveau national. Il est intéressant de noter que certains ont quitté le terrain de la politique spectacle, la politique de l'illusionnisme pour le terrain de la réalité, le terrain du concret. Sur ce plan, les erreurs les tergiversations et les légèretés se payent impitoyablement.

Dans le cadre de la décentralisation, il est prévu que l'Etat cède des ressources aux collectivités locales. Mais celles-ci doivent pouvoir mobiliser les ressources par elles-mêmes. Elles ont la possibilité de lever les impôts et taxes communales. Les mairies doivent aussi pouvoir élaborer des projets pertinents pouvant leur permettre de mobiliser des ressources afin d'améliorer les conditions de vie de leurs administrés.

Beaucoup de mairies manquent d'infrastructures adéquates. Il est vrai que selon le ministre Payadowa Boukpassi, les partenaires comme l'Allemagne et l'Union européenne, vont construire

les bureaux de certaines mairies et en réhabiliter d'autres. Toutefois, il va falloir qu'à un moment les mairies se prennent en charge. S'ils gèrent bien les fonds collectés auprès des populations et ceux mobilisés auprès des partenaires, et de l'Etat, ils pourront valablement se doter d'infrastructures modernes résilientes, et continuer à les entretenir au fil des années.

Selon certains spécialistes, ce premier mandat des municipalités sera essentiellement consacré à l'apprentissage et il ne faudrait pas attendre grand-chose de la part de ces derniers. Ils ont certainement raison. Mais, cela ne doit pas amener les acteurs de la décentralisation à manquer l'occasion de prendre des initiatives à chaque fois que cela est possible.

Actuellement, l'on attend des municipalités qu'elles se dotent de plans de développement ambitieux alignés sur les objectifs nationaux. Leur ministère de tutelle leur a d'ailleurs fourni un guide. Il n'y a donc pas de trêve à observer.

Edem Dadzie

## Politique togolaise

## Gerry Taama préfère mordre les « mollets » que « d'aboyer »

**Dans l'évolution de la politique togolaise au fil du temps, l'on a constaté que certains acteurs politiques ont souvent préféré « aboyer », c'est-à-dire crier face à un problème que d'agir. Mais, comme le fait remarquer l'honorable Gerry Taama, président du groupe parlementaire Net/PDP à l'Assemblée nationale togolaise, et si « la caravane passe » malgré les aboiements, à quoi auront-ils servi ? Ne faudrait-il pas essayer de limiter les dégâts, c'est-à-dire « mordre les mollets » de l'adversaire ?**

Cette image est très frappante. Souvent, l'aboiement est utilisé par les chiens pour intimider celui qui approche de leur maison ou qui semble être une menace. Et si vous êtes une personne peureuse, ils vous feront reculer. Pire, si vous couriez, ils vous poursuivraient et pourraient vous mordre. Mais, lorsque vous restez insensibles à leurs aboiements et que vous arrivez même à les défier, dans la majorité des cas, ce sont les chiens qui prennent

la fuite vous laissant la voie libre.

On a souvent observé une telle situation dans la politique togolaise. Face à des blocages, notamment lors des discussions politiques ou à l'Assemblée nationale, des partis politiques de l'opposition comme l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et ses alliés ont souvent décidé de laisser la chaise vide et d'ameuter la presse. Mais, qu'est-ce que ces « aboiements » ont pu faire au parti au pouvoir ? rien du tout



Gerry Taama

! la « caravane » est toujours passée... Le parti majoritaire a tout simplement avancé. Cette attitude, semble-t-il, lui facilitait même la tâche.

Gerry Taama et ses collègues de l'opposition parlementaire actuelle ne comptent pas faire ce cadeau à Unir. Au lieu

de se contenter d'aboyer et de gâcher ses forces pour ne rien obtenir, il préfère « mordre » les mollets. Au moins avec cela, l'adversaire va sentir que celui qui est en face a quelque chose à prouver et tournera son attention vers lui. Une morsure, même si elle ne terrasse par l'adversaire, n'est

pas rien.

Si cette blessure est minimisée, elle peut s'infecter, entraîner une affection plus grave, clouer la personne qui porte la plaie sur un lit d'hôpital et même entraîner son décès. Donc, aujourd'hui, au lieu de laisser le champ libre à l'adversaire, Gerry Taama et ses amis ont réussi à obtenir des avancées notables en restant autour de la table lorsqu'il s'agissait du dialogue politique.

Et lorsqu'ils sont mis en minorité au sein de l'hémicycle, ils participent aux débats parlementaires de bout en bout poussant parfois le gouvernement et sa majorité à reculer et à revoir leurs copies, alors que ceux-ci fonçaient tout droit vers le but.

E. Dadzie

**Soudan****A chacun son coup d'Etat !**

**Parti du Soudan en 2019, la série des coups d'Etat qu'a connus l'Afrique semble inspirer d'autres militaires du plus vieux continent. Après le Tchad, le Mali, la Guinée, les militaires ont repris le contrôle du pouvoir politique au Soudan alors que le pays était sous la régence d'un conseil de transition**

Etat d'urgence décrété, dissolution des autorités de transition, arrestation de plusieurs dirigeants civils de cette transition dont le Premier ministre, répression des manifestants, voici en gros comment se présente le tableau de la situation politique au Soudan depuis le 25 octobre 2021.

Au lendemain de ce nouveau coup de force, le général Abdel Fattah al-Burhan s'est exprimé. Il est le chef de l'armée et du Conseil souverain de la transition qui a dissous, mardi 26 octobre, les autorités

de transition. Il rejette en bloc toute la responsabilité de ce coup d'Etat sur le compte des civils, en raison de leur division. Il a expliqué que les divisions politiques qui ont dominé la période précédente menaçaient la sécurité du pays. Pour lui, ce coup de force a été fait dans l'intérêt unique du pays, les civils étant incapables de se départir de leurs ambitions personnelles. Réaffirmant son attachement à la charte constitutionnelle, alors que plusieurs mesures de cette charte ont été suspendues lundi, le général

Abdel Fattah al-Burhan a affirmé que le conseil souverain sera désormais formé de membres civils venant de différents États du Soudan en plus des membres militaires. Ces civils seront nommés après discussion avec les responsables de chaque État.

Malgré les condamnations unanimes de la communauté internationale, et les défections des ambassadeurs du Soudan à Paris, Bruxelles et Genève, le général tient bon et réprime toutes manifestations. On dénombre déjà 80 blessés



**le général Abdel Fattah al-Burhan**

par balles et au moins 5 morts selon le correspondant de RFI à Khartoum.

Pour les manifestants qui promettent une démonstration monstre le 30 octobre prochain, ce coup d'Etat ne passera pas et le 30 octobre prochain, ce sera

le retour à l'ordre établi ou la mort. « Notre révolution est pacifique et le restera ... ce ne sont pas les balles qui tuent, mais le silence imposé au peuple », peut-on déjà lire sur les pancartes des comités de résistance qui se sont formés.

**T.M.**

**Guinée Conakry****4 nouveaux portefeuilles ministériels dans le gouvernement de transition**

**La junte complète la composition du gouvernement de transition. Quatre nouveaux ministres ont été annoncés lundi 25 octobre dans la soirée. Cela porte à sept le nombre de ministères pourvus au sein de l'équipe conduite par le Premier ministre Mohamed Béavogui.**

Quatre personnalités civiles viennent s'ajouter aux trois détenteurs de portefeuilles ministériels déjà pourvus dans cette transition guinéenne : la Défense et la Sécurité confiées à deux militaires à la retraite et l'Environnement à une civile.

Il y a d'abord, Morissanda Kouyaté, désigné ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration africaine et des Guinéens de l'étranger.

Médecin de formation, le nouveau chef de la diplomatie de la transition guinéenne s'est fait connaître pour son combat contre les mutilations génitales féminines. Il a d'ailleurs reçu en 2020 le prix Nelson Mandela de l'ONU. Et l'organisation dont il était le directeur, le comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles a le statut d'observateur à l'Union africaine.

Mamadou Pathé Diallo a été

nommé lui au poste de ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Il était auparavant représentant et coordinateur résident des Nations unies en Guinée-Bissau. Julien Yombouno obtient lui, le portefeuille du Travail et de la Fonction publique. Il était précédemment spécialiste éducation et chargé de la qualité pour l'Unicef. Et, enfin, Charlotte Daffé, directrice du contrôle interne chez Total



**Col. Doumbouya**

Guinée est nommée ministre de la Pêche et de l'Économie maritime.

7 semaines après la « mise au frais » du président Condé, le Col. Doumbouya n'a réussi à trouver que 7 personnalités taillées selon ses exigences

pour diriger cette transition. Lentement mais sûrement, le nouvel homme fort de Conakry veut bien faire, et en mieux. C'est pourquoi les prochains jours sont vraiment scrutés pour la suite du gouvernement très attendu.

**T.M.**

**Mali / Diplomatie****Le représentant de la Cedeao déclaré « persona non grata »**

**Le représentant de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) au Mali, Hamidou Boly, a été expulsé du Mali pour "agissements incompatibles avec son statut", a indiqué, lundi, le ministère malien des Affaires étrangères.**

Il était en fonction depuis juillet 2019. Le Mali a déclaré "persona non grata" le représentant spécial de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) Hamidou Boly, « au vu de ses agissements incompatibles avec son statut », a annoncé, lundi 25 octobre, le ministère malien des Affaires étrangères.

Le diplomate, de nationalité burkinabè, « a 72 heures pour quitter le territoire national », explique le ministère dans un communiqué, ajoutant que la décision lui a été notifiée dans

la matinée.

Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a expliqué cette décision par le fait que Hamidou Boly « est engagé avec des groupes, des individus, de la société civile comme du monde politique et même du monde de la presse qui entreprennent des activités hostiles à la transition et qui ne cadrent pas du tout avec sa mission ». Interrogé lundi soir par la télévision publique, il a ajouté que Hamidou Boly « a outrepassé sa mission »



**Le chefs d'Etat de la CEDEAO**

de diplomate. Il a toutefois précisé qu'avec la Cedeao, Bamako souhaite "continuer à avoir les relations de coopération" et demandé à l'organisation régionale "de désigner une autre personne qui a conscience des limites de son mandat".

Cette décision d'expulsion intervient "après plusieurs mises en garde adressées à l'intéressé à travers sa hiérarchie", avait précédemment expliqué le ministère.

L'annonce du gouvernement malien a lieu dans un contexte

diplomatique délicat, alors que la junte au pouvoir au Mali, après deux putschs successifs en août 2020 et mai 2021, affiche de plus en plus clairement sa volonté de reporter les élections présidentielle et législatives devant permettre un retour à un pouvoir civil, scrutins dont la Cedeao exige la tenue à la date fixée.

Le Ghanéen, Nana Akufo-Addo, président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat de la Cedeao, en visite le 17 octobre au Mali, a délivré à la junte au pouvoir un "message ferme" sur la tenue d'élections en février, avait dit à l'AFP un membre de sa délégation.

**France 24**



## Cinquième producteur mondial de phosphates

# Faire du secteur minier togolais un socle économique

Conformément à la vision du gouvernement togolais de vouloir faire du Togo, un pays émergent en 2030, le secteur minier est inscrit dans le Plan national de développement (2018-2022), comme l'un des axes prioritaires devant impulser la croissance économique pour atteindre cet objectif. Pour mettre en œuvre le Projet de développement et de gouvernance minière (PDGM), il est prévu l'élaboration d'une stratégie comprehensive du secteur minier. C'est dans ce cadre que l'étude stratégique du secteur minier au Togo (Phase 2), a été lancée en mars 2019 à Lomé.

## Opter pour un projet de développement et de gouvernance minière



Un chantier d'exploitation

En vigueur depuis le 03 mars 2016, le projet de développement et de gouvernance minière (PDGM), a été officiellement lancé à Lomé. Financé à hauteur de 13,4 millions d'Euro, soit plus de 8 milliards 450 millions de francs CFA par la Banque mondiale, ce projet entend contribuer à attirer davantage d'investisseurs en augmentant la connaissance géologique des ressources souterraines du Togo. Le PDGM a pour objectif principal de rationaliser les principales structures institutionnelles du secteur des industries extractives, afin de renforcer leur efficacité de manière à garantir une gestion plus efficace du secteur. "Nous voudrions aider à promouvoir une meilleure gouvernance, transparence, et efficacité du secteur industriel et soutenir une meilleure gestion des aspects environnementaux, du développement social et économique découlant des activités du secteur", a expliqué Assoumatine Aïssah-Sartchi, directeur de cabinet du ministère des Mines et de l'Énergie. En ce moment où le secteur minier subit la chute des cours mondiaux des matières premières, le nouveau projet va accompagner les

structures étatiques à surmonter les défis associés à la contraction du marché. Cela affecte directement le rendement de la Société nationale des phosphates du Togo qui devra s'adapter à un environnement moins avenant. Dans cet ordre d'idées, le PDGM prévoit un audit environnemental de la SNPT afin de faire l'état des lieux et établir un dialogue entre les communautés affectées et l'administration nationale. Au même moment le projet prévoit d'appuyer la redynamisation de l'exploitation efficace des nouvelles ressources, telles que les phosphates carbonatés, le marbre, le fer ainsi que d'autres ressources minières. Le projet a une durée d'exécution de 5 ans. Il est financé par la Banque mondiale. "Le lancement du PDGM témoigne de l'engagement du Groupe de la Banque mondiale à accompagner la République togolaise dans la mise en œuvre de sa stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi", avait indiqué Godwill Tange, représentant résident par intérim de la Banque mondiale au Togo.

Source: togobreakingnews

## S'activer dans la promotion du secteur minier togolais



Photo de famille après l'étude stratégique du secteur minier

Le Togo a participé, en Afrique du Sud, à une exposition dédiée aux mines. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la promotion du secteur minier auprès des investisseurs. La participation du Togo à cette exposition a pour ambition d'assurer une bonne promotion du secteur minier togolais par l'animation d'un stand d'exposition, d'exposer à l'endroit des participants de par le monde, les potentialités géologiques et minières du Togo, de nouer des partenariats avec des institutions gouvernementales des autres pays participants et des promoteurs privés opérants dans le domaine des mines.

Un des objectifs du Togo en participant à ce rendez-vous, est de communiquer sur le salon minier du Togo et de rencontrer des éventuels organisateurs de ces événements. Le ministère en charge des Mines, a été représenté par le conseiller en mines du ministre, Bandifoh Ouro Akondo ; le directeur du développement et contrôle minier, Kossi Adjehoun ; le directeur des recherches géologiques et minières, Kpirgbène Wanda ; le chef division du laboratoire minier, Douti Ardjoume Songré et le spécialiste en gestion financière du PDGM, Morouh Abalo Bassin. Soulignons que les partenaires de cette exposition sont la Banque mondiale à travers le PDGM, les organisateurs de Mining Indaba, l'IGF et le gouvernement canadien à travers Franco Mine.

### Satisfaire les besoins de la population de l'espace minier

« De véritables mesures seront

prises pour assouvir les besoins de la population du canton d'Agbélouvé », tels sont les propos de Banimpo Gbengbertane, directeur de cabinet du ministère en charge des Mines, après une rencontre avec les entreprises de carrières qui occupent l'espace de cette localité. Rencontre qui a eu lieu le 10 janvier dernier, au cabinet dudit ministère, sur instruction du ministre des Mines et de l'énergie, Marc Abye-Bidamon. Les entreprises sont tombées d'accord pour continuer à œuvrer aux côtés du gouvernement en apportant leur contribution dans la construction des infrastructures. Les attentes de la population sont légion et fondamentales et nous devons être à son écoute afin de satisfaire un tant soit peu ces besoins qui participent en même temps à la construction de notre pays, a souligné le directeur de cabinet, lors de cette rencontre. La population exprime des besoins tels que : la construction de caniveaux, le rechargement des rues, la construction des appâtes communautaires, le reprofilage des rues, le reboisement. Assisté par le conseiller en mines du ministre, Ouro Akondo Bandifoh et le DG des Mines, Marcel Sogle, le directeur de cabinet et les responsables des entreprises concernées, au cours de cette rencontre, sont tombés d'accord pour faire au préalable une étude prospective des besoins et des lieux afin d'amorcer d'ici peu des travaux. Cette étude va leur permettre de quantifier les besoins et d'évaluer les coûts afin de passer à la réalisation concrète des travaux.

Ministère des Mines et de l'énergie

## Une étude stratégique du secteur minier

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PDGM, il est prévu l'élaboration d'une stratégie compréhensive du secteur minier, afin d'évaluer les contraintes institutionnelles et organisationnelles des agences liées au secteur minier, pour assurer le développement durable des opérations minières, de même que l'optimisation des bénéfices apportées à l'économie. Conduite par le Cabinet Sofreco, cette étude a été retenue comme une action préalable à l'appui budgétaire attendu de la Banque mondiale, au titre de l'exercice 2019 et cette action devrait être réalisée au plus tard fin juin 2019, parallèlement à la politique minière. Il est prévu dans le cadre de la seconde phase de l'élaboration de cette stratégie, un

concerne la vision stratégique ; de valider la démarche proposée par le consultant Mohammed El Hakkaoui pour entreprendre l'évaluation des Institutions minières et des autres organes concernés par le secteur minier ; de réajuster éventuellement la méthodologie préconisée dans le rapport initial à la lumière des interventions des diverses parties concernées lors des travaux de l'atelier.

Selon le coordonnateur du PDGM, Boukari Ayessaki, l'élaboration de la stratégie du secteur minier au Togo est une action prioritaire pour le PDGM et devrait se réaliser au plus tard en fin juin 2019,

« concomitamment avec la politique minière dont le draft du document est déjà rédigé et fera



Les participants à la session de formation sur la gouvernance minière

atelier de lancement des activités, afin d'informer les parties prenantes des résultats de la première phase et les actions à mener dans la deuxième phase. Les activités de cet atelier se rapportent à l'évaluation des Institutions. Il s'agit entre autres, d'informer les parties prenantes sur les résultats des travaux de la phase de diagnostic et à discuter des résultats du rapport initial, notamment en ce qui

objet de validation la semaine prochaine ». De son côté, le directeur de cabinet du ministère des Mines et des Energies, Banimpo Gbengbertane, a estimé que cet atelier est très « important, car il va amorcer la remise sur de nouveaux rails du secteur minier togolais, qui, malgré les nombreux gisements qu'il contient, demeure aujourd'hui insuffisamment exploités ».

Source: atlanticinfos

## La gouvernance minière, une priorité



Un chantier d'exploitation des mines

Des agents du secteur minier plus précisément de la société nouvelle des phosphates du Togo et de l'Office togolais des recettes (OTR) ont été formés en octobre 2018, à Notsè. Une formation initiée par le ministère des Mines et de l'énergie et placée sous le thème : accroissement des capacités de production du personnel des industries minières. Financé par le groupe de la Banque mondiale, le secteur minier est une composante essentielle du développement économique du Togo et constitue donc selon le ministère des Mines et de l'Énergie, un domaine prioritaire d'appui politique du gouvernement. Un secteur dans lequel la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) occupe une place importante et dont les agents sont ici formés. Ils ont eu les outils nécessaires pour améliorer leurs productions qui doivent désormais être conformes aux normes. Cette formation, la deuxième du genre, est une partie du projet de développement et de gouvernance minière initié par le ministère des

Mines et de l'Énergie. La 3ème partie de cette série de formation va porter sur le leadership et le management axé sur les résultats et les performances.

Le Togo possède du marbre, des attapulgites, du manganèse, du calcaire, du fer, de la tourbe, mais surtout un très important gisement de phosphates qui représente plus de 40 % des recettes d'exportation. Le Togo est d'ailleurs le cinquième producteur mondial de phosphates. L'extraction est effectuée à ciel ouvert dans les mines de Hahoté et d'Akoumape. L'usine de traitement est située à Kpémé, près d'un important quai d'embarquement (1 200 mètres de long), et dispose d'une capacité de production de 3,4 millions de tonnes par an. Les pouvoirs publics togolais ont créé la SNPT dont l'ambition est de porter la production à 2 millions 500 000 tonnes par an la production (contre 695 150 tonnes en 2010 d'après la Bceao).

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

**ACHETEZ & LISEZ  
DESORMAIS**



**SUR**  
MON **KIOSK.com**  
**www.monkiosk.com**

**sur le portail**  
**Lome.com**  
**www.alome.com**

**WWW.TOGOMATIN.TG**

Zoom sur le Togo qui impacte,  
brille et ose

Suivez notre actualité sur  
whatsapp (infos en DM)  
www.togomatin.tg



: @Togomatin1



: Togomatin



: instagram.com / togomatin



: www.togomatin.tg

**ASSIGNATION EN RETRACTATION DE L'ORDONNANCE A PIED DE REQUETE N° 757/2021 RENDU LE 12 MARS 2021 PAR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE LOME**

L'an deux mil-vingt-un (2021)  
Et le jeudi dix-sept (17) avril à 09 heures, 21 minutes

A la requête de Monsieur ALOKPA Espoir, Educateur spécialisé, de nationalité togolaise, résidant en France, de passages réguliers à Lomé ;

Assisté de Maître Georges Koffi KODJO, Avocat au Barreau du Togo, Quartier Agoè Anomé Plateau première rue à droite après Carrefour 2 Lions, direction Limousine, troisième rue à gauche, troisième maison à gauche ; 08 BP : 8979 Lomé ; Email : cabinetmaîtrekodjo@gmail.com; Tel : 22 50 47 45, Lomé-TOGO, en l'étude duquel domicile est élu pour les présentes et leurs suites;

Nous **Nous, Me Ewendjé KPATCHEA** Juge au Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de 2<sup>ème</sup> Classe à Lomé et Président du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de 2<sup>ème</sup> Classe à Lomé en présence de Me KOFFI GEORGES, l'Avocat au Barreau du Togo, en l'étude duquel domicile est élu pour les présentes et leurs suites;

Avons donné assignation à Monsieur KOUTODZO Edem Messa, tel., demeurant et domicilié à Lomé où étant et parlant à : *Par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Lomé conformément à l'article 58 du code de procédure civile et ce, pour que le requérant n'a ni domicile ni adresse*

**A COMPARAITRE LE MERCREDI 05 MAI 2021 à HUIT (08) HEURES PRECISE**, jours et heures suivants s'il y a lieu à l'audience par-devant Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Lomé, statuant en matière de référé au palais de justice de ladite ville ;

**POUR**

Attendu que le sieur ALOKPA Espoir est propriétaire par voie d'achat auprès du sieur MAGNO Logossou d'une parcelle de terrain située à Lomé plus précisément à Afiao Akato (Préfecture du Golfe) ayant la forme d'un rectangle, d'une superficie totale de douze ares zéro centiares (12a 00ca) [pièce N°1 et 2] ;

Que quelques années plus tard, il s'est avéré que le terrain était litigieux ;

Que dans le cadre du règlement du contentieux né entre les parties, les mandataires de la collectivité KOUVODDU et AGBODOBAWOU ont cédé en

contrepartie et par compensation à monsieur ALOKPA Espoir, une première parcelle de terrain sis à Afiao-Akato d'une contenance superficielle de six ares zéro huit centiares (06a 08ca) et une seconde parcelle sise au même endroit d'une contenance superficielle de six ares zéro (06a 00ca) centiare, qu'en remplacement de cette dernière parcelle a été cédée, celle précédemment litigieuse (pièce N°3) ;

Qu'il a toujours exercé ses prérogatives de propriétaire sur le terrain en y construisant sans la moindre contestation ;

Que curieusement, suivant ordonnance N°757/2021 du 12 mars 2021, le sieur KOUTODZO Edem Messa lui fait signifier une cessation de travaux et fait apposer des inscriptions sur les murs qu'il a érigé ;

Que cette ordonnance mérite rétractation ;

Qu'or l'ordonnance de cessation de travaux étant une mesure provisoire, la saisine du juge du fond est obligatoire pour pouvoir départager les parties ;

Que le fait pour le requis de s'être gardé d'intenter la procédure au fond laisse penser qu'il n'y a aucune contestation sérieuse sur la propriété de l'immeuble en cause ;

Qu'il conviendra donc de rétracter purement et simplement ladite ordonnance de cessation de travaux.

**PAR CES MOTIFS**  
(ET CEUX A DEDUIRE ULTERIEUREMENT)

Voir venir le requis et s'entendre :

- Rétracter l'ordonnance N°757/2021 rendu 12 mars 2021 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé ;
- Condamner la requise aux entiers dépens dont distraction au profit de Maître Georges Koffi KODJO, Avocat à la Cour aux offres de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES A CE QU'IL N'EN IGNORE**

Et nous lui avons étant et parlant, comme ci-dessus remis et laissé, copie du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA ;

L'HUSSIER

## PHARMACIES DE GARDE ( LOME ) du 25 /10/ au 1er /11/ 2021

ETOILES	10 AV. NVLE MARCHE	96 27 05 05
ST RAPHAEL	MARCHÉ ATIKPODJI	22 21 84 26
KPEHENOU	BD H.- BOIGNY	70 45 25 03
BIOVA	BD. HOUPHÉT-BOIGNY	70 23 19 23
CHÂTEAU - D'EAU	BE	96 80 08 88
HORIZON	NYÉKONAKPOÈ	90 56 52 56
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22 21 00 01
ST KISITO	BD. DE LA KARA	96 80 09 64
PORT FACE	HÔTEL SAKAWA	70 41 54 53
LIBERATION	AV. LIBÉRATION	96 80 69 35
PROVIDENCE	BD. JEAN PAUL II	22 26 66 48
UNIVERS-SANTE	CITÉ OUA	93 88 83 31
AEROPORT	AÉROPORT SITO	96 51 59 74
INTERNATIONALE	HÉDZRANAWOÉ	96 80 09 28
LILAS	7, ROUTE DE KÉGUÉ	93 48 88 12
HERYA	TOGO 2000	70 44 81 77
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	96 37 94 25
CHRIST-ROI	KAGOMÉ	97 77 12 31
BETHEL	RTE D'ADIDOGOMÉ	91 86 29 87
DES ECOLES	ADIDOGOMÉ	96 80 09 14
HOSANNA	SAGBADO	92 53 50 00
MAGNIFICAT	AFLAO SAGBADO	93 29 07 37
MATHILDA	LOMÉGAN - ODEF	22 51 15 34
EL-SHADAI	FACE ESTAO	96 80 09 10
ENOULI	AGBALÉPÉDOGAN	22 25 90 68
LE GALIEN	ADIDOADIN	96 80 09 21
DES ROSES	VAKPOSSITO	70 42 37 72
VOLONTAS DEI	BAR SUN CITY	91 49 54 48
BETANIA	TOTSI-GLENKOMÉ	70 43 89 40
ADOUNI	VAKPOSSITO	97 08 79 79
NOTRE DAME DE LOURDE	AGOÈ	96 80 10 19
SHALOM	AGOÈ-CACAVÉII	70 49 96 51
LA MAIN DE DIEU	AGOE ASSIYEYE	93 40 21 21
ESPACE VIE	AGOÈ LOGOPÉ	99 85 89 07
DIVINA GRACIA	AGOÈ-FIOVI	96 80 10 21
A DIEU LA GLOIRE	MADIKPÉTO	93 26 36 00
TCHÉP'SON	TOGBLÉKOPÉ	70 42 94 41
AGOE-NYIVE	AGOÈ-NYIVÉ	91 61 02 62
REGINA PACIS	RN N°1	99 83 90 83
SANGUERA	SANGUÉRA	70 42 80 80
GANFAT	AGOE DALIKO	70 22 15 15
HYGEA	BAGUIDA	99 27 36 36
LE DESTIN	BAGUIDA	70 41 15 41

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses

AGENCE DE COMMUNICATION	COURRIER EXPRESS
AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com	DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51) FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
Larry Event Day (LED) Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers	<b>OPERATEURS TELEPHONIQUES</b>
<b>SUPERS MARCHES A LOME</b>	MOOV : Tél. 22 20 13 20 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14
CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB) RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche) LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43	<b>SANTE GENERALISTES</b>
<b>FRUITS ET LEGUMES</b>	DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hémodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72
MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion) MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO) PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains); Tél: 91 81 25 38	<b>OU MANGER ET DORMIR A LOME?</b>
<b>DANSE ET COURS DE ZUMBA</b>	RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cavavéii, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80 HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11
AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86	<b>MUSCULATION ET MASSAGE</b>
<b>AVIATION</b>	Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss); Tél : 90 04 76 60 GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél : 22 35 18 28 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70
AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99	



## **AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES**

### **(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)**

Dans le cadre de l'opérationnalisation effective du Poste de Contrôles Juxtaposés (PCJ) de Noépé-Akanu et de la redéfinition du corridor Abidjan-Lagos,

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des

Opérateurs économiques qu'à compter du 1er novembre 2021, les opérations de dédouanement de marchandises en transit, au départ ou en provenance du Ghana à destination du Togo ou d'autres pays sont impérativement logées au Poste de Contrôles Juxtaposés de Noépé-Akanu.

Sont ainsi visées, les marchandises chargées dans les ports, usines, entrepôts ou autres installations similaires en provenance du Ghana.

Il en est de même du transit douanier de marchandises au départ ou en provenance du Togo à destination du Ghana ou d'autres pays.

En ce qui concerne le trafic des marchandises diverses achetées sur le marché ghanéen ou togolais communément appelées «acquit» les formalités de dédouanement sont domiciliées à la Division des Opérations Douanières de Kwadjoviakopé et au bureau de Douane de Ségbé.

Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé, le 19 octobre 2021

P. Le Commissaire Général absent, p.i

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects, p.i

Kwawo A. K. ESSIEN

## Combustibles fossiles

## Les plans des gouvernements sont en décalage avec l'Accord de Paris

**Malgré les avertissements des scientifiques sur les risques d'un réchauffement au-delà des prévisions de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat, les décideurs rament à contre-courant. Il semble que nous soyons dans un dialogue de sourds. Le rapport 2021 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de production de gaz et de pétrole, dont la rédaction a été assurée par des instituts de recherche de premier plan et le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), révèle qu'en dépit d'ambitions de plus en plus fortes pour protéger le climat et d'engagements à zéro émission nette, les gouvernements prévoient de produire en 2030 une quantité de combustibles fossiles plus de deux fois supérieure à celle compatible avec la limitation du réchauffement de la planète à 1,5 °C.**

Le premier rapport de cette série, lancé pour la première fois en 2019, mesure l'écart entre la production de charbon, de pétrole et de gaz prévue par les gouvernements et les niveaux de production mondiaux qui permettraient de respecter les limites de hausse de température fixées par l'Accord de Paris. Deux ans plus tard, le rapport 2021 constate que cet « écart de la production » demeure. Au cours des deux prochaines décennies, les gouvernements prévoient collectivement une augmentation de la production mondiale de pétrole et de gaz et seulement une faible diminution de la production de charbon. Dans l'ensemble, leurs plans et leurs projections prévoient une augmentation de la production mondiale totale de combustibles fossiles au moins jusqu'en 2040, créant ainsi un « écart de production » qui ne cesse de se creuser. « Tout le monde peut témoigner des effets dévastateurs du changement climatique. Il est encore temps de limiter le réchauffement à long terme à 1,5°C, mais cette opportunité s'amenuise rapidement », affirme Inger Andersen, directrice exécutive du Pnue.

« Lors de la Cop26 et au-delà, les gouvernements du monde doivent se mobiliser et prendre des mesures rapides et immédiates pour combler l'écart de production en matière de combustibles fossiles et assurer une transition juste et équitable. L'ambition climatique, c'est cela. » Le Production Gap Report 2021 présente les profils de 15 grands pays producteurs de combustibles fossiles : l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, la Norvège, la Russie, l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni et les États-Unis. Ces profils démontrent que la plupart de ces gouvernements continuent d'apporter un soutien politique important à la production de combustibles fossiles.

« La recherche est claire : la production mondiale de charbon, de pétrole et de gaz doit commencer à diminuer immédiatement et fortement pour être compatible avec la limitation du réchauffement à long terme à 1,5°C », déclare Ploy Achakulwisut, auteur principal du rapport.



Cependant, les gouvernements continuent de planifier et de soutenir des niveaux de production de combustibles fossiles qui dépassent largement les quantités qu'il est possible de consommer en toute sécurité, ajoute-t-il. Les principales conclusions du rapport sont les suivantes : Les gouvernements du monde entier prévoient de produire en 2030 environ 110 % de combustibles fossiles de plus que la quantité compatible avec une limitation du réchauffement à 1,5°C, et 45 % de plus que ce qui serait compatible avec un réchauffement à 2°C. L'ampleur de l'écart de production est restée largement inchangée par rapport à nos évaluations précédentes. Les plans et les projections de production des gouvernements conduiraient à une augmentation d'environ 240 % du charbon, de 57 % du pétrole et de 71 % du gaz en 2030 par rapport à ce qui serait compatible avec une limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C. Selon les plans des gouvernements, la production mondiale de gaz devrait conséquemment

augmenter entre 2020 et 2040. Cette expansion mondiale continue et à long terme de la production de gaz est incompatible avec les limites de hausse de température fixées par l'Accord de Paris. Les pays ont orienté plus de 300 milliards de dollars de nouveaux fonds vers les activités liées aux combustibles fossiles depuis le début de la pandémie de Covid-19, plus que vers les énergies propres. En revanche, le financement public international de la production de combustibles fossiles par les pays du G20 et les principales Banques multilatérales de développement (BMD) a considérablement diminué ces dernières années ; un tiers des BMD et des Institutions de financement du développement (IFD) du G20 par la taille de leurs actifs ont adopté des politiques qui excluent les activités de production de combustibles fossiles de tout financement futur. Des informations vérifiables et comparables sur la production et le soutien des combustibles fossiles, de la part des gouvernements et des entreprises, sont essentielles pour combler le déficit de

production.

« Les premiers efforts déployés par les institutions de financement du développement pour réduire le soutien international à la production de combustibles fossiles sont encourageants, mais ces changements doivent être suivis de politiques concrètes et ambitieuses d'exclusion des combustibles fossiles afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C », déclare Lucile Dufour, conseillère politique principale, à l'Institut international du développement durable (IIDD). « Les nations productrices de combustibles fossiles doivent reconnaître leur rôle et leur responsabilité pour assurer la réduction de l'écart de production afin de nous orienter vers un avenir climatique sûr », affirme Måns Nilsson, directeur exécutif du SEI. « Alors que les pays s'engagent de plus en plus fortement à atteindre des émissions nettes nulles d'ici le milieu du siècle, ils doivent également reconnaître que leurs objectifs climatiques exigent la réduction rapide de la production de combustibles fossiles. »

Ce rapport est produit par le Stockholm Environment Institute (SEI), l'Institut international du développement durable (IIDD), l'Institut de développement d'outre-mer (ODI), E3G (un laboratoire d'idées européen) et le Pnue. Plus de 40 chercheurs issus de nombreuses universités, de groupes de réflexion et d'autres organismes de recherche ont contribué à l'analyse et à l'examen nécessaires pour constituer ce rapport.

**Edem Dadzie**

## Crise climatique

## Le groupe pétrolier français Total pris en flagrant délit de déni

**Selon un article publié par trois chercheurs dans la revue Global Environmental Change, le groupe pétrolier français Total connaissait bien les conséquences de ses activités sur l'environnement depuis 1970, mais a préféré garder le silence.**

Les chercheurs sont d'abord tombés sur un article publié dans la revue interne de Total en 1971. À l'époque, le réchauffement climatique n'est quasiment pas documenté ni même vraiment connu du grand public. Et pourtant, l'article de la revue de Total expliquait que la combustion d'énergies fossiles conduit à la libération de quantités énormes de gaz carbonique dans l'atmosphère. Pour autant, le groupe passera ce sujet sous silence. Selon

les chercheurs, au tournant des années 1980, Total et ELF, champions français du pétrole, feront pression, avec succès, contre les politiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le géant américain Exxon, via l'Association environnementale de l'industrie pétrolière (IPIECA), a mené une campagne pour « contester la science climatique et affaiblir les contrôles sur les énergies fossiles », expliquent les chercheurs.

« La nouveauté est qu'on pensait que seul Exxon et les groupes américains étaient dans la duplicité », mais « on s'aperçoit que nos champions pétroliers français ont participé à ce phénomène au moins entre 1987 et 1994 », a détaillé Christophe Bonneuil, l'un des trois chercheurs. L'IPIECA a « torpillé par du lobbying actif les projets d'écotaxe de la commission européenne entre 1990 et 1994 », et d'autres projets de régulation des énergies fossiles, a déclaré le chercheur, lors d'une conférence de presse en ligne. Selon lui, « on trouve des notes internes qui se félicitent de ce travail de



lobbying » dans les archives des groupes français étudiées. Il faudra attendre le milieu des années 2000 pour qu'enfin Total reconnaisse publiquement la réalité du changement climatique. Vient ensuite le temps du greenwashing (une méthode de marketing consistant

à communiquer auprès du public en utilisant l'argument écologique de manière trompeuse pour améliorer son image). Total se défend et assure que la connaissance qu'il avait du réchauffement climatique en 1970 était la même que celle des chercheurs de l'époque.

**TM et AFP**

Coopération Afrique-Commission de l'UE

## Le professeur Robert Dussey prend part à la deuxième réunion ministérielle

*Le ministre togolais des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et des Togolais de l'étranger participe depuis lundi dernier à Kigali au Rwanda, à la deuxième réunion ministérielle Afrique-Commission de l'Union européenne.*

Au cours de cette rencontre, il est essentiellement question du renforcement des relations de coopération et d'échanges entre les deux entités. Cette deuxième réunion ministérielle, Afrique-Commission de l'UE intervient à la suite de la toute première édition qui s'est tenue à Bruxelles en janvier 2019. L'étape de Kigali a permis de préparer les travaux du prochain sommet Europe-Afrique, prévu pour février 2022.

La réunion de Kigali a été aussi l'occasion pour le chef de la diplomatie togolaise d'échanger avec ses homologues de la Pologne et de la Guinée équatoriale. Avec son homologue équato-guinéen, les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération Sud-Sud, avec en ligne de mire, le partage de connaissances, d'expertises ou encore de ressources pour atteindre les objectifs de développement.

Avec le diplomate polonais, le ministre Dussey a échangé sur les questions de renforcement de la collaboration entre les deux pays qui entretiennent depuis 1962 des relations, notamment commerciales. Pour couronner le tout, le ministre des Affaires étrangères du Maroc, Nasser Bourita, a remis au professeur Dussey, la décision de son pays d'ouvrir une ambassade résidente à Lomé.



**La rédaction** Professeur Robert Dussey (à gauche) et Nasser Bourita

**DIRECT AGENCE**  
agence conseil en communication

Vous êtes un **annonceur**, un **privé**,  
une **agence conseil** en communication  
ou un **homme d'affaires**!  
Vous avez besoin d'une communication  
dans le journal **Togo Matin**?

Contactez notre régie exclusive  
**DIRECT AGENCE**  
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé  
**(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92**



\* Offre soumise à conditions

Oxy Conseil

# PRÊT SCOLAIRE

LA RENTRÉE AVEC LE SOURIRE

DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 OCTOBRE 2021



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

